

Saint-Genest Malifaux

bulletin annuel 2005





Hiver 2005 - Barrage des Plats - saint-Genest-Malifaux

édito

Nature et saisons

D'une année à l'autre, au gré des quatre saisons, qui en réalité n'en font que deux : la saison froide et la saison chaude, la nature se rappelle à nous souvent avec vigueur, parfois même avec brutalité.

Certes, il n'y a aucune commune mesure entre une catastrophe naturelle comme le Tsunami qui a bouleversé le monde au nouvel an et les aléas climatiques de ces dernières années. Mais, dans un cas comme dans l'autre, les réactions positives ou négatives, généreuses ou furieuses, sont de plus en plus vives, dictées par la dictature sournoise de l'émotion collective, de l'effervescence de l'instant.



Jacques Barrot et Daniel Mandon

Ainsi, cette année, le souvenir d'un hiver long et rigoureux n'est pas forcément lié aux magnifiques images de congères de neige, de dentelles de givre ou de cascades de glace que l'on eut tout loisir d'admirer. Ce brusque rappel de contraintes naturelles affectant notre rythme de vie d'"homme pressé", n'invite-t-il pas à des prises de conscience, parfois douloureuses ?

N'oublions pas que le charme du plateau, à 1 000 mètres d'altitude, se mérite ! Belle leçon, aussi, de patience et d'effort, de modestie et d'entraide, de sagesse ou de simple bon sens, que les vicissitudes d'un mode de vie parfois trop artificiel et superficiel ne permettent guère aujourd'hui d'apprécier.

Pour celui qui attend tout d'autrui ou d'une gestion publique surestimée, dans une mentalité d'assistance où l'on demande tout et n'importe quoi... le rappel à la réalité peut être rude. Face à la solitude, peut-être a-t-il découvert, alors, les bienfaits de la solidarité, du civisme et, pour certains, au delà de l'envie d'en découdre, les vertus de l'exercice, du coup de main... "*mieux vaut allumer une lampe que de maudire l'obscurité*" ! La contribution du plus grand nombre amène la réussite. Une municipalité ne peut fonctionner correctement qu'avec cette heureuse compréhension de citoyens soucieux d'un bien commun ne se réduisant pas à l'addition des intérêts particuliers.

De frimas en canicule, une saison chasse l'autre. La nature elle-même, n'incite-t-elle pas à relativiser : "*nature au front serein comme vous oubliez ! ...*" et il n'est pas surprenant que de tels effets donnent bien de la peine aux présomptueux qui voudraient en percer les mystères : "*on ne commande à la nature qu'en s'y soumettant*". Tout vient en sa saison.

L'été retrouvé, pour plusieurs projets municipaux c'est la saison des récoltes : inauguration d'équipements touristiques et culturels, habitations de loisir, et Espace Jules Verne avec son cinéma le 2 juillet, notamment avec Pascal Clément et, le samedi suivant, la visite amicale de Jacques Barrot... Souhaitons qu'ils permettent de déguster au hasard du calendrier quelques moments privilégiés d'évasion, de découverte et d'ouverture sur le monde ; promesse de création et de vie culturelle favorisant l'épanouissement du Saint-Genest de demain.

Daniel MANDON

Maire de Saint-Genest-Malifaux

Directeur
de la publication :
Daniel MANDON

Responsable
commission
information :
Pascale ROCHETIN

Photos documents :

- E. Gaillard-Coadon
- D. Gamet
- B. Giana
- MJ. Meunier
- A. Monteux
- C. Moulin
- A. Nadaud
- Y. Rochette
- E. Teyssier
- MP.Thollet
- D. Vialon
- M. Vigouroux

sommaire

Réalisations municipales et budget	4-9	25	Contrat enfance et temps libre
Espace culturel Jules Verne	10-14	26	Crèche de Noël
Animations	15	26	Exposition 39-45
Office de tourisme	16	27	Photos mystère
Où séjourner ?	17	28-29	Très cher hiver
Vie économique	18-19	29	Championnats d'orientation
Camping au fil du temps	20-23	30	Etat civil
Fleurissement	24	31	Photos de classes
Déchetterie	24		



Rénovation extérieure de l'église

À partir d'un diagnostic établi par le cabinet ARCAD, la commission "bâtiments" a examiné les mesures à prendre pour rénover l'église paroissiale. Le programme des travaux se décompose en quatre tranches distinctes : le clocher, le porche principal et la façade ouest, les nefs latérales nord et sud et la sacristie.



Nature des travaux



Sur le clocher et la façade ouest, le calcin se détache, les corniches et les pinacles sont très abîmés. Il convient donc de purger les parties dégradées, de remplacer les pierres de taille, notamment celles du porche principal, de réaliser un gommage et une reminéralisation de la pierre.

Financement des travaux

Mairie.....70 %
Département de la Loire....30 %

Les façades latérales sont actuellement enduites au mortier de chaux. Les contreforts sont en pierres apparentes. Les enduits seront entièrement purgés afin de les reconstituer à l'identique. Sur les contreforts, certaines pierres seront remplacées et l'ensemble sera rejointé. Les encadrements des vitraux seront repris à l'identique.

L'étanchéité sur la sacristie sera refaite et l'ensemble de la toiture en tuiles sera resuivie. Les chéneaux en zinc seront remplacés en totalité.

Les plans et descriptifs détaillés peuvent être consultés auprès du secrétariat de mairie.

Calendrier

- 27 février 2004** examen du projet par la commission des bâtiments
- 28 avril 2004** approbation de l'avant projet par le conseil municipal et dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Département. Le coût des travaux est évalué à 418 600 € T.T.C. hors honoraires.
- 18 mars 2005** inscription des crédits nécessaires lors du vote du budget 2005
- 22 avril 2005** signature des marchés négociés après appel à la concurrence avec les entreprises suivantes :

- Lot 1 maçonnerie, remplacement des pierres de taille	Ets CHAZELLE	332 892 € T.T.C.
- Lot 2 zinguerie - réfection de toitures	Ets BEAUFILS	25 750 €
- Lot 3 étanchéité	Société Stéphanoise d'Etanchéité	9 817 €
- Lot 4 métallerie	CMPA-FOURNEL	8 640 €
- 23 mai 2005** les échafaudages sont dressés autour du clocher

Le chantier doit se dérouler sur une période de six mois. Il pourrait être suspendu au début de l'hiver en fonction de l'état d'avancement des travaux et des conditions météorologiques.



Aménagement de la place du 19 mars 1962

Bref rappel

Les anciens s'en souviennent encore, la place du 19 mars 1962, autrefois le Pêcher (*voir vieille carte postale*) devenait le temps d'un hiver la patinoire du village. Ce terrain vague de 4 150 m² fut peu à peu remblayé et acheté par la municipalité de Laurent Béal aux consorts de Mellis à la suite d'un jugement d'expropriation rendu par la Cour d'Appel de Lyon le 22 janvier 1981.

Après une nouvelle acquisition à l'amiable auprès des consorts Bouchet le 8 janvier 1983, la municipalité de Daniel Mandon décidait de créer un parking, à l'entrée du bourg. Cette décision était prise dans le cadre d'une réflexion plus globale sur un aménagement de long haleine des différents espaces publics du bourg. Elle devait servir d'ailleurs de fil conducteur aux projets qui se succédèrent, place Foch (1985), place de la Mairie (1987) et place de l'église (1996).

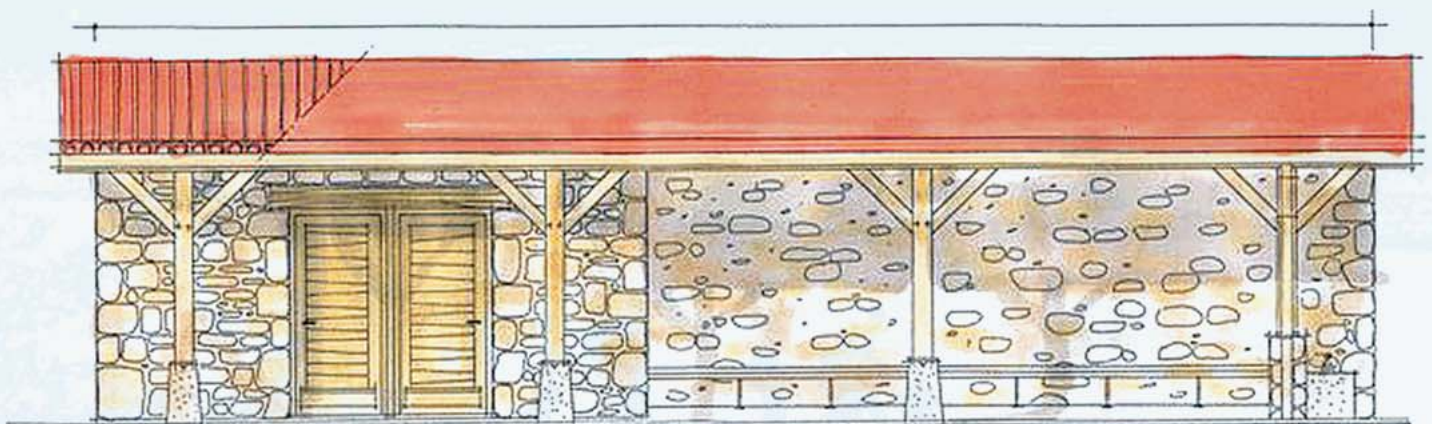


Au premier plan, le terrain avant la création de la place

Le projet

Depuis plusieurs années déjà, le conseil municipal souhaitait restructurer cet espace. Une étude paysagère a été réalisée au cours de l'an 2000. A partir de cette étude, la commission municipale a proposé un projet permettant le maintien du stationnement des voitures et des cars, compte tenu de la présence de plusieurs équipements publics (écoles, espace Jules Verne) à proximité, tout en améliorant les abords de la place avec la construction de murets en pierres, l'aménagement d'un espace pour accueillir une stèle en mémoire des anciens combattants et de nouvelles plantations. Un abri bus avec sanitaires sera également bâti en pierres de pays avec une charpente traditionnelle en bois sur le coté est de la place. Enfin l'éclairage public sera amélioré. Le projet sera réalisé sur les exercices 2005 et 2006.

Projet d'aménagement de l'abri-bus



FAÇADE SUD



réalisations municipales

Ecole de l'Etang



Remplacement de toutes les portes fenêtres par de nouvelles menuiseries PVC double vitrage isolant phonique et thermique afin de rendre ces locaux plus fonctionnels et d'économiser l'énergie.

Coût de l'investissement 43 679 € T.T.C.
Subvention du Département de la Loire 10 956 €

Equipements sportifs réalisation d'une piste bicross

Création d'une piste au lieu-dit "La Croix Verte" en partenariat avec le club de bicross de Saint-Genest

Investissement 31 528 € TTC
subventions du département 7 900 €
subventions de la fédération 4 000 €
financement de la commune 19 628 €



Des projets pour l'avenir

Service des Eaux

Création d'un réseau public d'eau potable dans les hameaux des Gauds, Véricanjon, Faucon et le Bouchat.

Cadre de Vie

Dissimulation des réseaux électriques et nouvel éclairage public rue du Velay au niveau du hameau de Maisonnettes, enfouissement de la ligne électrique de Maisonnettes au Barrage.

Affaires Sociales et Vie Associative

Etude du projet d'aménagement de la maison Pierre Courbon.

Affaires Rurales

Poursuite des travaux de renforcement des voies communales et chemins ruraux revêtus.



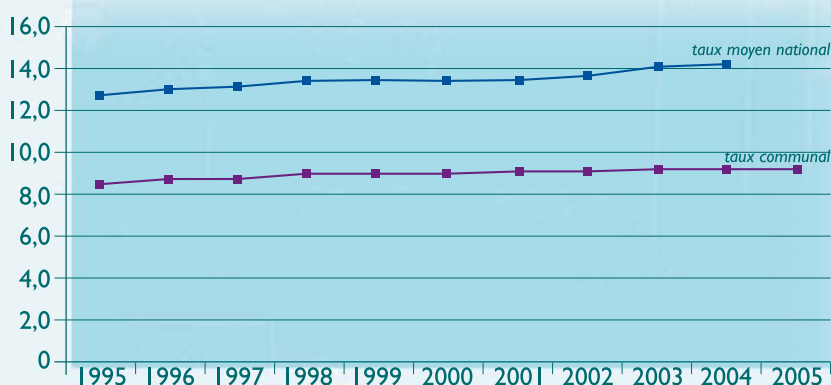
Budget 2005

Le budget de l'exercice 2005 était détaillé dans le bulletin trimestriel n°17 du mois de mars. Nous avons donc choisi de montrer à l'aide de tableaux et d'indicateurs financiers l'impact des décisions et des investissements de la collectivité sur l'état des finances communales à l'échelle d'une décennie.

Fiscalité locale - évolution des taux d'imposition

Taxe d'habitation

Années	Taux communal	Taux moyen national
1995	8,50	12,59
1996	8,75	13,16
1997	8,75	13,26
1998	8,90	13,50
1999	8,90	13,54
2000	8,90	13,50
2001	9,03	13,56
2002	9,03	13,81
2003	9,18	14,02
2004	9,18	14,17
2005	9,18	non publié



En 1995, le taux de taxe d'habitation de la commune était inférieur de 48 % par rapport au taux moyen national. En 2005, il est inférieur de 55 %.

Taxe foncière

Années	Taux communal	Taux moyen national
1995	15,98	15,95
1996	16,30	16,68
1997	16,30	16,97
1998	16,55	17,18
1999	16,55	17,25
2000	16,55	17,23
2001	16,80	17,28
2002	16,80	17,59
2003	17,07	17,92
2004	17,07	18,12
2005	17,07	non publié



En 1995, le taux de taxe foncière de la commune était presque identique au taux moyen national. En 2005, il est inférieur de 7 %.

Taxe professionnelle

Années	Taux communal	Taux moyen national
1995	10,08	14,06
2003	10,78	15,24
2004 et 2005	La compétence économie a été transférée à la communauté de communes qui perçoit directement la taxe professionnelle. Le taux voté par la communauté de communes en 2005 est de 11,54 %	

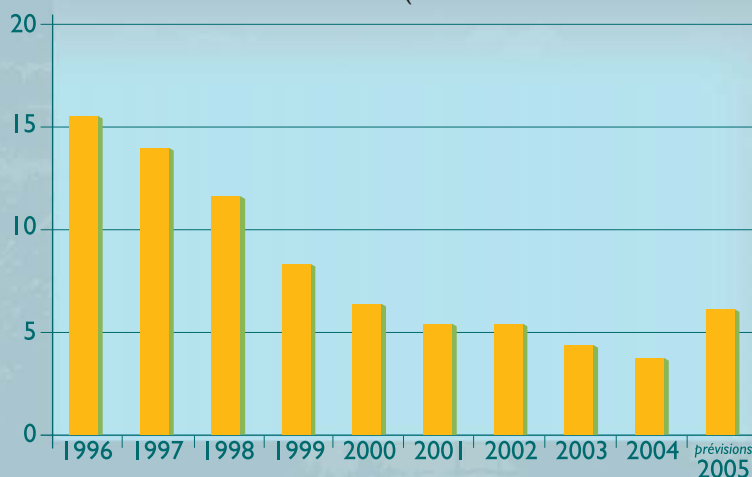
Dettes de la commune et de ses services annexes

Années	Commune		Camping		Eau		Assainissement	
	Capital en dette	Annuité ¹	Capital en dette	Annuité ¹	Capital en dette	Annuité ¹	Capital en dette	Annuité ¹
1995	1 321 064 €	250 359 €	0 €	0 €	337 443 €	51 966 €	14 328 €	3 064 €
1996	1 174 637 €	245 662 €	0 €	0 €	291 431 €	46 829 €	12 545 €	3 064 €
1997	948 503 €	227 350 €	0 €	0 €	186 111 €	34 290 €	10 612 €	3 064 €
1998	780 664 €	190 150 €	0 €	0 €	128 356 €	28 181 €	8 517 €	3 064 €
1999	552 716 €	119 492 €	128 194 €	22 908 €	108 595 €	28 181 €	6 245 €	3 064 €
2000	473 856 €	86 583 €	111 845 €	22 908 €	87 472 €	27 664 €	3 779 €	2 185 €
2001	415 533 €	78 960 €	111 845 €	22 908 €	65 406 €	27 664 €	1 981 €	2 185 €
2002	346 948 €	83 407 €	64 399 €	22 908 €	41 806 €	21 051 €	0 €	0 €
2003	289 324 €	62 038 €	45 012 €	22 908 €	23 172 €	14 645 €	0 €	0 €
2004	244 770 €	62 038 €	24 480 €	17 772 €	9 655 €	9 930 €	0 €	0 €
2005	797 583 €	118 942 €	7 890 €	2 367 €	0 €	0 €	0 €	0 €

* de 1995 à 1998 la dette du camping est englobée dans le budget communal

* en 2004 un emprunt de 600 000 € a été contracté pour la construction de l'espace Jules Verne. Cet emprunt sera remboursé en 14 annuités de 53 773 € (taux 3,28 %).

Ratio : taux d'endettement (annuité/recettes réelles de fonctionnement)



Un désendettement continu tel qu'il a été conduit depuis plus de 10 ans a permis à la commune et à ses services annexes d'autofinancer en grande partie les nouveaux équipements structurants, tels que la station d'épuration, les équipements sportifs, l'espace Jules Verne, le pavillon et les chalets loisirs du camping. A côté de cet autofinancement, d'importantes aides extérieures ont été obtenues.

Les coûts de fonctionnement de ces nouveaux équipements peuvent ainsi être supportés sans majoration de la fiscalité ou des tarifs.

¹ annuité : paiement annuel, au moyen duquel l'emprunteur éteint sa dette, intérêts et capital. (Larousse)

Frais de personnel

L'accroissement des charges de personnel est dû d'une part à l'augmentation des charges sociales et, d'autre part, à l'augmentation du nombre de salariés en raison de la mise en place de nouveaux services ou équipements comme la station d'épuration, le gîte et les chalets loisirs ou l'espace Jules Verne.

Avec ses 21 salariés répartis entre les services techniques, services des eaux et de l'assainissement, service sport et culture, service des écoles et les services administratifs, la commune participe aussi au développement économique du pays.

Années	Frais de personnel réel	Ratio Frais de personnel Recettes réelles
1995	327 969	23,06
1996	343 269	22,78
1997	366 613	23,39
1998	377 456	23,65
1999	402 907	24,48
2000	411 153	25,91
2001	438 732	25,27
2002	442 387	24,57
2003	458 081	26,26
2004	488 634	28,12
2005	590 000	32,00

Subventions directes allouées aux associations locales

1995	2000	2005
16 602 €	24 181 €	42 429 € + 17 571 € (contrat enfance et temps libre)

Tarifs des services eau et assainissement

Evolution d'une facture d'eau et d'assainissement basée sur une consommation moyenne de 120 m ³ /an			
1995	198,95 €		création d'un réseau séparatif eaux usées et eaux pluviales en 4 tranches de 1995 à 1998
1996	209,08 €	+5,09 %	
1997	216,03 €	+3,32 %	
1998	226,78 €	+4,98 %	
1999	231,79 €	+2,21 %	Mise en service de la nouvelle station d'épuration
2000	236,30 €	+1,95 %	
2001	242,48 €	+2,62 %	
2002	248,67 €	+2,55 %	
2003	251,47 €	+1,13 %	
2004	252,04 €	+0,23 %	
2005	257,11 €	+ 2,01 %	

Chambre régionale des comptes

Les comptes des collectivités locales sont vérifiés régulièrement par la chambre régionale des comptes. Le jugement n° J2004/2926 de la chambre régionale des comptes du 30 novembre 2004, qui statuait sur les exercices 1999 à 2002, a été rendu sans observations.

Espace culturel Jules Verne



L'inauguration officielle de l'Espace Jules Verne, le 2 juillet, a été l'occasion de mettre en valeur ce nouvel équipement municipal.

Plus de 300 invités ont participé à cette manifestation sous la présidence de Monsieur Pascal Clément, Ministre de la Justice et Président du Conseil Général, en présence de Messieurs Michel Morin, Préfet de la Loire, Jean-Jacques Queyranne, Président de la Région Rhône-Alpes et député, Dino Cinieri, Député-Maire de Firminy, Madame Françoise Grossetête, Député européen et Présidente du Parc Régional Naturel du Pilat, Monsieur Bernard Bonne, Président de la Communauté de Communes des Monts du Pilat et Vice-président du Conseil Général et Maire de Bourg-Argental, plusieurs parlementaires sénateurs et députés, des Conseillers Généraux ainsi que des Maires de la Loire et de la Haute-Loire, les membres du Conseil Municipal de la commune ainsi que le personnel des Services Administratifs et Techniques. Les différents discours ont montré tout l'intérêt d'un tel site sur une commune de 3 000 habitants.



Allocution de
Pascal Clément
le 2 juillet 2005



En voici quelques extraits :

Daniel Mandon, Maire de Saint-Genest, dans son allocution a notamment souligné "un projet réalisé implique du temps et de l'argent, des idées et des valeurs à promouvoir ; mais, surtout, des femmes et des hommes faisant converger leurs efforts et leurs dons... Le vocable de Jules Verne voudrait symboliser de la sorte, cette alchimie du réel et de l'imaginaire, de l'actualité et de la prospective, de la tradition et de la découverte, de la connaissance de soi et de l'ouverture aux autres."

Pascal Clément : "j'ai éprouvé un véritable choc esthétique en pénétrant dans le hall... c'est une réussite somptueuse... du travail à long terme..."

Jean-Jacques Queyranne : "bravo pour une telle utilisation des deniers publics... le cinéma mérite bien que l'on y consacre de telles réalisations dans des villages qui sont comme le vôtre de si beaux lieux de vie, de rencontre et d'échange..."

Dino Cinieri : "là où il y a une volonté, il y a un chemin... c'est la démonstration éclatante de la ténacité et de l'efficacité de l'action menée par l'équipe municipale, ses services administratifs et techniques..."

Françoise Grossetête : "une excellente et belle illustration de la charte du Parc, en matière de culture et d'environnement."

Les 4 orateurs ont souligné les liens privilégiés qui les lient à Daniel Mandon, ce qui a donné une tonalité amicale à leurs propos et qui a rejilli sur l'assistance où une ambiance très conviviale régnait. Le Préfet, Monsieur Michel Morin, qui, protocolairement ne pouvait s'exprimer publiquement, a laissé au Ministre le soin de s'exprimer au nom de l'Etat.

Monsieur Jacques Barrot, Commissaire Européen et Vice-Président de la Commission Européenne, retenu en Chine le jour de l'inauguration officielle, est venu rendre visite le samedi 9 juillet à la commune de Saint-Genest où il a retrouvé ses nombreux amis. Lors de sa visite, il a dédié le livre d'or de la commune : "Cet espace Jules Verne fait partie de ces merveilleuses réalisations qui entretiennent le modèle européen fait de la diversité culturelle, de la convivialité, qui participent à l'épanouissement de la jeune génération.

Bravo, cher Daniel, pour avoir ainsi cultivé ce souci de la qualité à la mesure de tes intuitions et de tes enthousiasmes... Merci à cette excellente équipe municipale de t'avoir soutenu et accompagné tout au long de cette belle aventure digne en effet de Jules Verne."



Jacques Barrot et des membres du Conseil Municipal le 9 juillet 2005



Lors de l'inauguration, pour marquer cet événement une plaque commémorative a été dévoilée sur le parvis du hall d'entrée. A l'intérieur une plaque de verre figurant le monde de Jules Verne réalisée par une artiste locale, Martine Nallet, permettra aux visiteurs de saisir l'atmosphère de ce lieu qui évoque à la fois le passé grâce à cet auteur, le présent par l'élégance du site (plafond en forme de proue de navire renversé...) et bâtiment alliant la pierre et le bois, et l'avenir par l'ouverture aux autres à travers les spectacles et les réunions qui s'y dérouleront. Une dédicace du maire, Daniel Mandon, symbolise cette continuité entre hier, aujourd'hui et demain dans l'évolution de Saint-Genest-Malifaux.

La plaque commémorative



ulture et loisirs



La salle pour le repas des "Anciens"

Depuis son ouverture en février, l'Espace Jules Verne a connu plusieurs temps forts.

Le dimanche 13 février, ce fut la première ouverture de la salle familiale Nautilus/Nemo avec le repas des "Anciens". Cent soixante dix participants l'ont étrenné à la satisfaction de tous. Ils ont apprécié la dimension de la salle et sa qualité acoustique, chaque convive conversait à l'aise avec ses voisins. Monsieur le Maire, après un mot d'accueil a expliqué le fonctionnement de l'équipement, lieu de réunions et de rencontres pour les familles et les associations genésiennes. Edmond Teyssier a animé la journée. Au cours de l'après-midi, les "Anciens" ont eu l'occasion de visiter la salle de cinéma et de tester aussi le confort des fauteuils "club".



Le vendredi 18 février, séance n°1 du cinéma, la salle culturelle accueillait ses premiers spectateurs. Une commission extra-municipale comprenant une trentaine de bénévoles, des élus, assure l'accueil, la vente des billets, le contrôle et la projection des films. Tous ont un rôle essentiel et indispensable pour permettre le bon fonctionnement de cette salle de cinéma. Chaque bénévole s'est formé, soit à la billetterie, soit à la projection, d'autres assurent la distribution des programmes. Grâce au travail fourni par tous ces volontaires le démarrage a connu un vrai succès et l'activité cinéma pourra se poursuivre et se développer dans le temps. Un grand merci à tous.



L'équipe des bénévoles





Les élèves de l'école de l'Etang lors de leur visite de l'Espace

Les élèves des écoles primaires de l'Etang et Saint-Joseph ont visité l'Espace le jeudi 24 et vendredi 25 mars. Les enfants ont visionné le film "Saint-Genest-Malifaux au fil du temps", dans lequel ils ont été acteurs "en herbe". Quelques jours après, l'école de La République, a découvert elle aussi le site. Dans le hall, les élèves qui avaient effectué un travail de recherche sur l'écrivain Jules Verne ont pu exposer leurs travaux.

Grande affluence le samedi 26 mars, près de 600 genésiens sont venus découvrir les lieux lors de la journée "Portes Ouvertes à l'Espace Jules Verne". Au cours de la visite des différentes salles des explications informaient les participants sur le règlement, les modes de réservation..., le film "Saint-Genest-Malifaux au fil du temps", tourné sur deux ans et dont la date de sortie avait été programmée pour cette occasion, était projeté dans la salle de cinéma.

Le vendredi 1^{er} avril, la soirée traditionnelle des aînés avec musique, danses et chants organisée par la commission Animation s'est beaucoup élargie avec plus de 150 participants. Cette manifestation a permis de tester un autre usage de la salle familiale avec succès.



Depuis son ouverture, la salle Nautilus/Nemo a accueilli plusieurs Assemblées Générales (ADPCL, AS Cartonne, Les Fogières...), des repas ou des soirées anniversaires de clubs (Canton'Grimp, ACCA), des fêtes d'école (Saint-Joseph), des après-midi récréatives (association des parents de l'école de l'Etang ou de La République). Avec l'été, c'est la ronde des mariages qui s'annonce.

Culture et loisirs



Les salles Nautilus/Nemo sont aussi utilisées comme salles de réunion. La Communauté de Communes des Monts du Pilat y tient ses séances du Conseil Communautaire. En juin, les membres du groupement Cinécentrest/Ciface (le cinéma de Saint-Genest adhère à ce groupement) ont tenu une séance de travail et ont visité l'ensemble de l'Espace Jules Verne qu'ils ont découvert avec grand intérêt.

Depuis février, la salle culturelle accueille chaque semaine 5 séances de cinéma, avec une programmation très variée et très actuelle de films pour tout public. Elle a élargi sa gamme d'activités culturelles avec un spectacle musical. Le jeudi 16 juin, la commission municipale Animation a organisé une soirée avec le groupe bolivien "Les Jayanquiris", deux cent vingt spectateurs ont assisté à ce spectacle où les airs musicaux et chants boliviens ont enthousiasmé le public.

Cette première manifestation est le prélude à d'autres activités culturelles telles que des soirées à thèmes : diaporamas avec découvertes de différents pays (par exemple Egypte, Japon, Irlande...), de musique avec groupe orchestral, de théâtre...

La commission Animation travaille sur une programmation variée et échelonnée d'activités culturelles.

L'Espace Jules Verne, réfléchi, élaboré et réalisé dans le cadre d'un travail d'équipe auxquels ont collaboré pleinement élus, services administratifs et techniques, responsables associatifs a donc tenu compte des besoins exprimés par les génésiens.

Il a vraiment pris vie et fait désormais partie du paysage local. Les travaux d'aménagement extérieur se poursuivront pour l'insérer dans un cadre de verdure accueillant et sécurisé.

P.S. Si certains lecteurs souhaitent des informations complémentaires sur le site Jules Verne, des articles sont parus dans le bulletin annuel 2004 et dans les derniers bulletins trimestriels (n° 12, 13, 15, 16, 17).

Le nouvel espace est réalisé avec le concours financier de :



Union européenne



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Rhône-Alpes



CONSEIL GENERAL
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

a nimations



Concert de Mozart par l'Orchestre Symphonique de Saint-Etienne

Soirée bolivienne avec le "Groupe Jayanquiris"



Soirée des Aînés



Une partie des commerçants organisateurs de la tombola du 2 juillet

Office de tourisme du Haut-Pilat

En mars 2005, suite à la réorganisation des Offices de Tourisme de la Communauté de Communes des Monts du Pilat, l'Association s'est dotée d'un nouveau bureau. Il se compose ainsi :

Présidente : Pascale Rochetin, Saint-Genest-Malifaux
Vice-Présidente : Evelyne Estelle, Tarentaise
Vice-Président : Marcel Miribel, Saint-Romain les Atheux
Secrétaire : Yvette Rochette, Saint-Genest-Malifaux
Secrétaire adjointe : Suzanne Dhimalekis, Marlhes
Trésorier : Jo Farison, Planfoy
Trésorier adjoint : Mickaël Blachon, Tarentaise



Cette nouvelle équipe aura à cœur de dynamiser l'association afin que les touristes soient accueillis au mieux sur le Haut-Pilat. Lionel Monteux, employé à mi-temps, sera secondé pendant la période d'été par une vacataire.

Voici les horaires d'ouverture pour la période du 1^{er} juillet au 4 septembre 2005.

Du mardi au vendredi : 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h
Samedi : 9 h à 12 h
et de 14 h 30 à 18 h
Dimanche : 9 h 30 à 12 h 30

Les marches de l'été

Les marches de l'été, dont le succès ne se dément pas depuis 20 ans, sont reconduites mais sous une nouvelle forme. Elles se dérouleront les mercredis de juillet et d'août. Elles sont toujours encadrées par les Guides animateurs bénévoles du Pilat qui vous conteront l'histoire, le patrimoine... mais en plus, vous bénéficierez de la présence d'un breveté d'état accompagnateur en montagne.

Attention : Inscription obligatoire à l'Office du tourisme entre le samedi et le mardi précédents la marche choisie. Le nombre des participants est limité à 50.

Dans tous les villages du canton, vous trouverez l'agenda des huit marches programmées (une au départ de chaque village, soit à la demi-journée, soit à la journée).



Où séjourner à Saint-Genest ?

De nombreux estivants, mais aussi des professionnels en déplacement dans notre région, aiment passer quelques jours voire quelques semaines dans notre commune. Plusieurs types d'hébergements leur sont proposés.

Hôtels

Hôtel de la Poste, 12 place Maréchal Foch (5 chambres - 14 personnes)
Possibilité de séjour en demi-pension

Chambres d'hôtes

Gîte des Hauts Plateaux, La Blache - 3 épis (2 chambres d'hôtes avec tables d'hôtes - 6 personnes)
Le Troll, 49 rue du Forez - 2 épis (4 chambres d'hôtes - 12 personnes)

Gîtes ruraux

M. et M^{me} Louis BEAL, La Pierre Légère - 2 gîtes 2 épis
(2 chambres - 5 personnes)
(2 chambres - 4 personnes)

Association Les Fogières, La Combe - 2 épis (1 chambre - 3 personnes)

M. et M^{me} Yves MASSON, gîte de Peycolomb La République
(3 chambres - 6 personnes)

M^{lle} Colette MOULIN, Merlou - 1 épi (3 chambres - 6 personnes)

M. et M^{me} Michel SEUX, Le Sapt - 2 épis (2 chambres - 5 personnes)

M. Robert et Geneviève TARDY, La Blache - 3 épis (2 chambres - 4/6 personnes)

Gîtes de groupe

Auberge du Sapt, Le Sapt - 2 épis (6 chambres - 28 personnes)

Gîte communal, La Croix de Garry - 2 épis (4 chambres - 26 personnes)

Lycée agricole, Le Château du Bois La Diligence - 2 épis (3 chambres - 12 personnes)

Chalets-loisirs

Chalets loisirs, La Croix de Garry - 8 chalets (4 à 6 personnes par chalet)

Camping

Camping municipal, la Croix de Garry - 65 emplacements

Tous ces hébergements sont répertoriés auprès de l'Office de Tourisme du Haut-Pilat à Saint-Genest-Malifaux, ainsi qu'à la Maison du Tourisme du Pilat à Pélussin.



Vie économique

Les transformations économiques s'accélèrent partout. Comment ne pas le constater dans le tissu économique local, si éprouvé et fragilisé, au cours de cette dernière année.

Ce que l'on pressentait, hélas, depuis un certain temps, s'est, en effet, produit avec la brutalité que l'on sait : ici, comme ailleurs, les fermetures d'entreprises entraînent la disparition de nombreux emplois et ne sont pas sans conséquences, à tous les niveaux, sur notre vie locale.

Certes, ce n'est plus à l'échelon municipal que peut être traité et se résoudre ce genre de problème. Aussi, dans le cadre de la nouvelle communauté de communes qui, seule, a la compétence économique depuis son transfert le 1^{er} janvier 2004, notre municipalité œuvre activement pour la création de nouveaux emplois.

Heureusement, les nouveaux services, commerces et ateliers qui se sont créés ces derniers mois, même s'ils ne peuvent remplacer les moyennes entreprises, par leur nombre et la diversité des initiatives, jouent un rôle positif dans la vie économique de notre commune. Nous leur souhaitons une belle réussite.

Nouveaux commerces et entreprises

Ecran Magique

L'Ecran Magique, votre nouveau magasin d'informatique, a ouvert ses portes. Vente de matériel neuf aux sociétés et aux particuliers. Assemblage sur devis, PC, périphériques, consommables et fournitures. Un choix de configurations adaptées à vos besoins. Dépannage, maintenance et conseil matériel et logiciel. David et Renald sont heureux de vous accueillir et de vous faire partager leurs connaissances et savoir-faire, dans leurs locaux situés aux Chalayes (anciennement ELS-impasse à coté du "Café des promeneurs") du mardi au samedi de 9h à 18h, sans interruption.

Les Chalayes - 04 77 51 29 68 - <http://ecranmagique.free.fr>



IDKDO

Depuis août 2004, une nouvelle boutique vous accueille au cœur du village. Isabelle Courbon vous propose un large choix de jouets, bijoux fantaisie, vaisselle, accessoires pour intérieur, cadeaux de naissance, petit électroménager...

La décoration a son rayon avec un choix de papiers peints et peintures. Sans oublier les services bien utiles tels que le pressing, la vente de gaz, les abonnements satellites, les changements de piles de montres. Prochainement, IDKDO sera dépositaire Point Relais de plus de 50 enseignes en dépôt colis : 3 Suisses, Quelle, Damart...

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h et le dimanche matin de 10 h à 12 h.

9, place Maréchal Foch - 04 77 51 26 42



La Boîte aux Copeaux

Le 5 juillet 2004, Laurent Sabatier a installé son entreprise "La Boîte à copeaux" dans un des ateliers relais, rue Louis Jacquemin. Son activité, large et variée, va de la menuiserie intérieure (escaliers, solivages, planchers...) et extérieure (portes, fenêtres, volets...) à la création et la fabrication de mobilier, de cuisines tous styles confondus ainsi que la restauration de meubles anciens. Laurent est à votre disposition pour tous travaux de rénovation ou constructions neuves.

Rue Louis Jacquemin - 04 77 51 21 38 - 06 75 53 46 22



L'Opticien du Pilat

Depuis le 23 septembre 2004, un magasin d'optique est ouvert dans les anciens locaux du Pressing du Pilat, 5 rue de la Semène. Vous y serez accueilli par Jacques-Philippe Champailier, opticien diplômé d'état qui possède également un diplôme universitaire de contactologie. Dans ce nouvel espace, il vous propose un large choix de produits tels que lunettes, lentilles, solaires, instruments d'optique... Un service de petites réparations effectuées sur place permet de satisfaire au mieux la clientèle cantonale de par sa proximité et sa rapidité. Ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Rue de la Semène - 04 77 39 04 45



MIPV

C'est en octobre 2004, que M et M^{me} Merlen ont créé une entreprise labélisée "Entreprendre en France" et nommée MIPV : Maintenance Industrielle du Pilat et du Velay. Son activité : maintenance industrielle dans les domaines de la mécanique, l'électricité, la régulation, l'hydraulique et chaufferie industrielle. Installation de machines, montage et démontage, restauration de machines et stations d'épuration. Leurs clients se situent dans les domaines de la plasturgie, la métallurgie, la sidérurgie, la papeterie, le textile et la cartonnerie. Ils assurent un service permanent 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Ils disposent d'une autonomie totale en matériel et équipement. (site : mipv.free.fr)

Les Chalayes - 06 70 07 73 99



Café des Promeneurs



Depuis avril 2005, Damien Blanchard est heureux de vous accueillir au Café des Promeneurs et met son dynamisme à votre service. Vous pourrez vous restaurer (repas ouvriers, restauration rapide, spécialités). Vous pourrez aussi vous détendre avec un terrain de boules mis à disposition pour quelques bonnes parties, billard, baby-foot, Française des Jeux. En période estivale, concerts et soirées à thème. Ouvert du lundi au mercredi et du vendredi au dimanche toute la journée, le jeudi de 10 h 30 à 14 h 00 et les vendredi et samedi : nocturne jusqu'à 1 h 30.

63, rue du Forez - 04 77 51 77 54

Camping au fil du temps...

Hier...



Voici ce que l'on pouvait lire dans la délibération du Conseil Municipal du **6 janvier 1975** :

"Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune tolère actuellement le stationnement de quelques caravanes sur le pourtour de ses terrains de sports.

Cet état de fait, bien que n'étant pas à proprement parlé illégal puisque les caravanes bénéficient des équipements sanitaires réalisés pour les sports, a fait l'objet de remarques de l'administration à plusieurs reprises.

Compte-tenu de la nécessité non seulement de maintenir le camping mais de l'accroître, si l'on considère la demande enregistrée chaque année, le Maire propose que des travaux d'aménagement d'un terrain de camping et d'un parking annexe soient étudiés pour obtenir une subvention qui en permettra la réalisation prochaine."

...Le Conseil Municipal après en avoir débattu, considérant que les familles stéphanoises, en particulier, pourront trouver là une réalisation adaptée à leurs besoins, tout en apportant à la commune un surcroît d'activité touristique adopte la proposition du Maire...

Cette délibération devait conduire à la création du premier camping municipal de la Croix de Garry, sous la municipalité de Laurent Béal. A cette époque, le classement "deux étoiles" prévoyait un aménagement simple avec un bloc sanitaire, sans douches, pour 50 emplacements.

En 1994, la demande d'un meilleur confort de la part des campeurs et les normes de classement plus contraignantes amènent le conseil municipal à prendre la décision de moderniser et d'agrandir cet équipement. Ainsi la capacité du camping atteint 85 emplacements. Dans le même temps, on réalise un gîte d'étape, ouvert à l'année, comprenant 26 lits répartis en 4 chambres et une belle salle commune équipée d'un coin cuisine.



mps...

*gîte communal
construit en 1995*



Aujourd'hui...

En 2002, la commune dispose de nombreux atouts pour développer une offre d'hôtellerie de plein air inexistante dans un environnement naturel propice à la randonnée et à la découverte du milieu. La gestion saine du camping plaide en faveur du développement de cet équipement pour répondre à une demande de séjour week-ends et petites vacances.

La Municipalité confie alors une étude de faisabilité et d'opportunité à M. Buffard, architecte paysagiste et au Cabinet d'études " Accords en Vert". En octobre, l'option suivante est retenue : construction de 12 chalets dont une première phase de 8, construction d'un pavillon d'animation, qualification globale de l'équipement avec une voirie améliorée, traitement paysager avec plantations diverses.

L'implantation choisie répond à trois critères :

- qualifier la partie basse du camping pour obtenir un impact paysager fort
- regrouper dans un même espace la clientèle touristique pour donner une nouvelle image
- pouvoir fermer la partie haute en hiver.

L'année 2003 est consacrée aux visites de sites réalisés, de fabricants de chalets, au montage des dossiers de subventions, aux appels d'offres.

Enfin après réception des offres, **le 8 avril 2004**, le marché est attribué à l'entreprise "Chalets l'Abeille" qui débute la construction le **28 septembre 2004**. Dans le même temps, la réalisation du pavillon d'animation voit le jour.



Camping

Nouveautés 2005

C'est ainsi que depuis **avril**, au cœur d'une zone de verdure de 16 hectares, dans un parc clos et très bien aménagé, la Commune de Saint-Genest-Malifaux propose au lieu dit "La Croix de Garry" un ensemble composé de 65 emplacements d'hôtellerie de plein air en partie haute du camping ; en partie basse : un gîte d'étape Gîte de France pour 26 personnes, 8 chalets loisirs de 4 à 5 personnes dont un avec accès pour personnes à mobilité réduite et un pavillon d'animation.

Les chalets s'intègrent à un environnement proche de la nature et répondent aux exigences de la vie quotidienne en offrant un espace sûr, solide, confortable, chaleureux et esthétique. Le matin en ouvrant les volets, les locataires auront une magnifique vue sur le Mont Chaussitre, pourront randonner en toute tranquillité au milieu d'un parc arboré de multiples essences d'arbres en faisant le tour du plan d'eau (5 kms de ballade) ou taquiner le poisson à proximité.

Les Chalets Edelweiss choisis font partie de la série "Super Isola", produit haut de gamme Chalet l'Abeille, toutes options. Leur très bonne isolation permet la location en hiver.



L'espace intérieur vous séduira...

Une pièce principale avec véritable cuisine intégrée : plan de travail stratifié hêtre, plaque 4 feux électriques, évier inox perlé, lave-vaisselle, micro-ondes, réfrigérateur-congélateur, chauffage électrique... et un coin salon avec canapé clic-clac.

2 chambres séparées, literie de qualité - sommier à lattes - ... (location de draps possible)

- Modèle 4 personnes : une avec un lit de 140/190, l'autre avec deux lits de 70/190
- Modèle 5 personnes : une avec un lit de 140 /190, l'autre avec un lit de 140/190 et un lit de 70/190 au dessus.

Salle de bains avec douche - porte pivotante en verre -, vasque, miroir
WC indépendant

Un chalet est accessible aux personnes à mobilité réduite.



pavillon d'animation



Une terrasse extérieure couverte avec salon de jardin vient compléter harmonieusement l'ensemble

Les chalets sont très indépendants les uns des autres puisque à côté de chacun d'entre eux, un terrain de 70 m² offre un espace de détente arboré et permet le stationnement d'un véhicule.

Ouvert à tous les utilisateurs du camping, le pavillon d'animation de 100 m² se compose d'une salle TV, d'une salle de détente avec jeux d'intérieur, d'un coin cuisine très bien équipé et de sanitaires. En cas de mauvais temps, il pourra aussi permettre de se rencontrer, de jouer aux cartes dans un espace moins confiné qu'une caravane !

Toutes ces réalisations ont pu se faire sans grever les finances de la commune, grâce à des subventions très importantes. Nous vous communiquons le plan de financement de l'ensemble...

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
8 chalets avec équipement intérieur	215 000 €	Subventions	337 000 €
Pavillon	129 000 €	dont Fonds Européen	96 000 €
Mobilier	5 000 €	Région	132 000 €
Espaces verts - voies et réseaux	55 000 €	Département	109 000 €
Assurance, honoraires, contrôle technique	36 000 €	Autofinancement	103 000 €
TOTAL	440 000 €	TOTAL	440 000 €



Union européenne

Rhône-Alpes Région

CONSEIL GENERAL
LOIRE
EN RHÔNE-ALPES



inauguration des chalets loisirs et du pavillon d'animation le 2 juillet

Tarifs 2005

Chalet-loisirs 4/6 personnes	Week-end 1 nuit	Week-end 2 nuits	Semaine	
Octobre à Mai (sauf vacances scolaires)	90 €	120 €	250 €	
Petites vacances scolaires	90 €	120 €	300 €	
Juin - septembre	90 €	120 €	380 €	
Juillet - Août	-	-	450 €	
2 semaines	Réduction 10 % sauf juillet et Août			
Location de draps	5 €			
Pavillon d'animation	Journée	Week-end 2 jours	Week-end 3 jours	Semaine
tarifs *	50 €	100 €	130 €	300 €

* Réservé aux clients du camping, gîte et chalets



La Commune obtient le 3^{ème} prix au Concours "Fleurir la Loire"

D'un été à l'autre, le département de la Loire est observé de très près par les jurys départementaux en vue de décerner le prix du plus bel aménagement fleuri dans le cadre du concours "Fleurir la Loire". Ainsi un jury départemental visite entre mi-juin et mi-septembre l'ensemble des communes inscrites auprès du Conseil général. Un travail d'observation qui mobilise sur le terrain une équipe de bénévoles et de professionnels de l'horticulture. Leurs critères de sélection : qualité des assortiments végétaux et floraux ainsi que le soin apporté à leur entretien. Dans tous les cas, le jury est très attentif à la mise en valeur des espaces publics, des rues, des bâtiments, des parcs ou du mobilier urbain.

Inscrite depuis plusieurs années, la commune a obtenu la note de 14/20 pour l'été 2004 et se classe ainsi 3^{ème} dans la catégorie "zone de montagne, communes situées à plus de 600 m d'altitude", avec l'appréciation suivante "*la commune est en nette progression. Le fleurissement du village est complété par une importante participation des habitants*". Chaque année, le jury nous donne de précieux conseils pour améliorer le résultat. N'oublions pas que le fleurissement qu'il soit individuel ou communal contribue à la mise en valeur de notre environnement avec le plaisir que nous éprouvons tous à y participer. Nous profitons de ce bulletin pour remercier l'équipe des services techniques qui entretient les massifs tout au long de l'été.

Ouverture de la déchetterie

Le SICTOM Velay Pilat et les élus du canton de Saint-Genest-Malifaux vous informe de l'ouverture d'une déchetterie début juillet 2005 au lieu-dit "Le Pré". Ce service gratuit est réservé aux personnes résidant sur le territoire du SICTOM Velay Pilat et désirant évacuer les déchets non collectés par le service des ordures ménagères. Vous pourrez vous y rendre les lundis et vendredis de 14 h à 17 h et les mercredis et samedis de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h (du 15 mai au 15 septembre l'horaire de fermeture est repoussé à 18 h). Afin d'éviter tous désagréments, merci de vous munir d'un justificatif de domicile. Les déchets acceptés sont les suivants : la ferraille, le bois, les déchets verts (taille, tonte, etc.), les encombrants, l'électroménager, les bouteilles et flacons en plastique, le verre (bouteilles et bocaux), le papier/carton, les canettes en aluminium/les boîtes de conserve, les tétra-bricks, les gravats, les huiles de vidange, les peintures et solvants, les batteries, piles et accumulateurs, le textile. Le SICTOM Velay Pilat se réserve le droit de refuser les déchets jugés indésirables.



Petite enfance

Petite enfance et temps libre Un nouveau contrat avec la CAF

Les contrats enfance et temps libre signés entre la Caisse d'Allocations Familiales de Saint-Etienne et la commune (voir bulletin municipal 2001) avec le concours des associations genésiennes se sont achevés au 31 décembre 2004. Le renouvellement de ces deux contrats a été proposé par la Caisse d'Allocations Familiales lors de la réunion de bilan le 13 avril 2005. Le conseil municipal a approuvé cette démarche lors de sa séance du 22 avril 2005. Le questionnaire adressé aux associations locales permettra de finaliser ce projet. Un grand nombre d'actions déjà en place pourront donc être reconduites.

Crèche "Les Loupiots" : La crèche halte-garderie a ouvert ses portes en janvier 2002 dans des locaux flambant neufs au Clos Mary, rue de la Font du Nais. Cet équipement de 225 m² qui peut accueillir 18 enfants a été financé par la commune avec l'aide du Département de la Loire et de la Caisse d'Allocations Familiales. Le montant des travaux, y compris l'achat des locaux, s'est élevé à 355 562 €. Sa gestion est assurée par l'AFR de Saint-Genest-Malifaux dans le cadre d'une convention signée le 8 février 2003 avec la municipalité qui s'est engagée à verser une subvention annuelle afin d'équilibrer le budget, soit 6 000 € en 2003, 30 000 € en 2004 et 15 000 € en 2005.

Bibliothèque municipale un coin pour les petits : Un espace spécifique aux jeunes enfants avec mobilier adapté a été aménagé dans les locaux de la bibliothèque. L'investissement s'est élevé à 4 000 €.

M.J.C. : Avec l'apprentissage de la natation, des activités nouvelles ont été mises en place par la MJC en direction des enfants tels que des cours de dessin ou de gymnastique ludique.

Club de basket : Une initiation au basket est proposée depuis plusieurs années aux enfants de 6 et 7 ans les mercredis après midi.

Centre aéré "La Ruche" : Grâce au soutien de la CAF, la participation financière de la commune au centre aéré de la Ruche a été augmentée de 2 000 € en 2002 à 5 000 € en 2005. La Ruche s'est ainsi engagée dans une démarche de qualité.

Canton Grimp' - stages de découverte : Depuis trois ans, le club organise chaque année un stage d'une semaine de découverte de l'escalade en milieu naturel (Gorges du Tarn-Cévennes). Cette action bénéficie d'une aide annuelle de 500 €.

Association des parents d'élèves de l'école publique : Initiation à l'informatique, soirées contes et ateliers terre, mosaïques et fleurs séchées sont proposés à tous les enfants du village.

A.S.S.G.M. - Camp Loisirs d'Eté : Pas moins de 80 enfants, garçons et filles, participent au camp loisirs d'été mis en place par le club. Au programme, pas seulement du football mais des activités diverses et variées : dévalkart, visites, piscine, ...

Centre musical : Grâce à l'éveil musical financé dans le cadre du contrat enfance, le centre musical permet aux enfants de découvrir le monde de la musique même s'ils ne désirent pas choisir un instrument dès le départ.



Crèche "Les Loupiots"

Mini-basket

Gymnastique ludique

Vu au village

Crèche de Noël

Il y a une vingtaine d'années, plusieurs genésiens avaient créé les personnages d'une crèche. Visages et mains en terre cuite, le reste bricolé avec bois, cuir, fils de fer... De véritables œuvres d'art, avec des costumes d'inspiration régionale et l'exactitude jusque dans le détail : sabots en bois, chaussures en cuir...

Cette année, une équipe a ressorti ces personnages pour réaliser une crèche dans une tradition provençale : les costumes ont été refaits, l'étable était dominée par un magnifique village provençal, le tout avec un grand souci du détail. Beaucoup de visiteurs ont manifesté leur admiration devant cette crèche à l'ancienne. Elle a fait la joie des enfants et a rappelé à beaucoup les crèches d'antan.



Exposition 39-45

Le 60^{ème} anniversaire du 8 mai 1945 a été célébré à Saint-Genest avec un certain éclat. Après la cérémonie traditionnelle à la caserne des pompiers et au monument aux morts, l'inauguration d'une exposition remarquable en mairie ravivait le souvenir d'événements à la fois joyeux et douloureux, difficilement commémorables.

Le 8 mai 1945, en effet, c'est la paix retrouvée, l'acte de décès officiel de la seconde guerre mondiale, mais seulement en Europe, puisqu'elle devait se poursuivre sur le théâtre asiatique jusqu'à la capitulation du Japon, en septembre, au lendemain des bombardements atomiques de Hiroshima et de Nagasaki.

Si la victoire sur le nazisme fédère les mémoires de tout un continent, l'histoire divise encore. Les guerres sont assez perverses pour rendre la paix elle-même douloureuse ou incomplète, toujours à construire, même 60 ans après !

A travers de nombreux documents d'époque, patiemment recueillis par Gérard Durieux et son équipe "Saint-Genest Passion" -mention spéciale à M. Bertail de Saint-Régis du Coin et à M. Debard de Saint-Chamond pour le prêt de leurs collections-, cette exposition restituait bien la complexité d'une période trouble, effervescente, pleine de promesses et de désillusions. Elle contribuait ainsi, à rehausser cette célébration et méritait bien que l'on y consacra autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité, un tel moment privilégié.



Photos mystère

1 Quelle est la plante qui donne cette fleur ?



2 Quel est le nom de cette plante ?



3 Quel est l'arbre ou arbrisseau qui donne ce fruit ?



4 Où peut-on voir ce joli petit pont ?



5 Où peut-on voir cette sculpture ?

6 Où peut-on voir cette croix ?



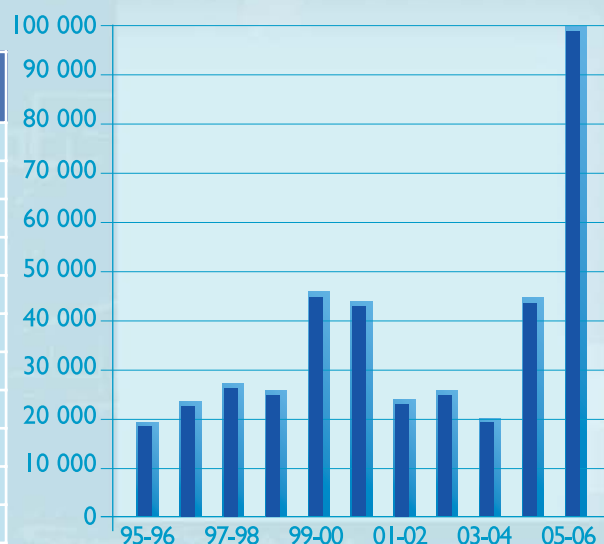
Très cher hiver

L'hiver 2004-2005 aura été l'un des plus longs et des plus enneigés de ces 20 dernières années. 3,50 m de neige cumulée entre le 26 décembre 2004 jusqu'au 17 avril 2005, des congères atteignant par endroits 3 mètres de haut, des températures qui se sont abaissées en dessous de moins 30 degrés, la "burle" qui a soufflé des semaines entières rendant vain le travail des équipes de déneigement.

Cependant, grâce aux nombreux gestes de solidarité et d'entraide, aux efforts incessants de tous ceux qui ont œuvré dans ces conditions particulièrement éprouvantes pour ouvrir voies et chemins, chacun a su surmonter ces difficultés et nous n'avons pas eu à déplorer d'incidents autres que des dégâts matériels. Depuis un siècle, des progrès techniques formidables nous ont parfois donné l'illusion de pouvoir nous dégager des contraintes naturelles. Là où la neige bloquait la vie pendant des semaines, nous voulons des routes, accessibles par tout temps... et à tout moment. Et puis... arrive un hiver comme celui que nous venons de connaître qui nous amène à réfléchir sur nos modes de vie, de déplacements... à moins que nous recherchions plus facilement un coupable à nos propres vicissitudes. Mais quand on aime la nature on ne compte pas... ses efforts, sa patience.

Coût du déneigement

Hiver	Coût du service (1)	Achat de matériel non compris dans le coût annuel (2)
1994-1995	18 650 €	
1995-1996	22 296 €	
1996-1997	26 311 €	
1997-1998	24 437 €	Saleuse et lame de déneigement
1998-1999	44 649 €	Véhicule et lame de déneigement
1999-2000	42 578 €	
2000-2001	22 279 €	
2001-2002	24 713 €	Nouvelle étrave
2002-2003	19 019 €	
2003-2004	42 794 €	
2004-2005	97 074 € (3)	



(1) Le coût annuel du service de déneigement neige comprend les prestations payées aux entreprises et agriculteurs qui interviennent pour le compte de la commune à partir d'un circuit pré-établi, le coût du service assuré directement par le personnel (salaires, entretien et carburant des véhicules), l'achat de sel et de pouzzolane, l'achat de barrières ou filets pare-neige.

(2) Les investissements au niveau matériel, lame de déneigement, véhicule, saleuse ne sont pas comptabilisés dans les dépenses.

(3) **Détail du coût de l'hiver 2004-2005**

- Prestations des entreprises de déneigement (595 heures).....33 936 €
- Prestations service municipal (868 heures).....39 502 €
- Achat de sel et pouzzolane.....10 401 €
- Achat filets pare-neige, pneus neige.....4 844 €
- Entretien réparations véhicules tracteur, étraves, saleuse.....2 987 €
- carburant et assurances.....5 401 €



Que de coups de pelle !



Un camion de la DDE en difficulté !

Course d'Orientation

Les Championnats de France de Course d'Orientation, à Saint-Genest du 15 au 21 août

Le Comité Départemental de Course d'Orientation de la Loire organise du 15 au 21 août prochain les championnats de France de Course d'Orientation à Saint-Etienne et dans les Monts du Pilat. Il a choisi Saint-Genest-Malifaux pour Centre de Course.

Toute la semaine du 15 au 21, les orienteurs français et étrangers, séjourneront sur le Massif du Pilat avec un accueil chaque jour de 16 à 19 h au gymnase de Saint-Genest et en point d'orgue l'épreuve reine le samedi aux Chaumasses (Saint-Régis-du-Coin) où 2 000 participants sont attendus.

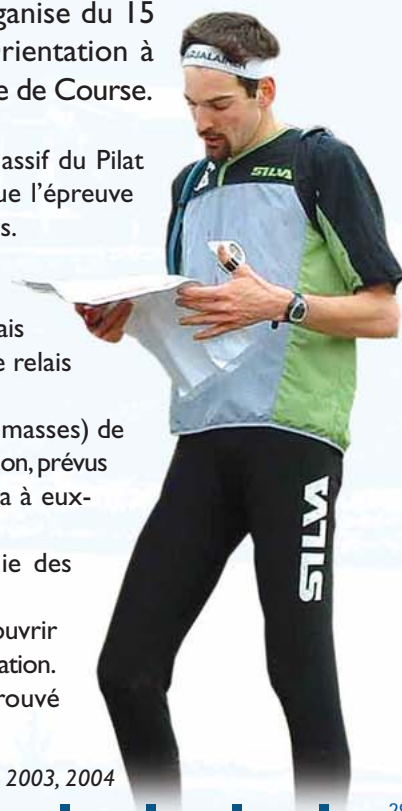
Tous les habitants et les touristes séjournant à cette période sur le Massif sont invités à venir encourager les athlètes qui disputeront les titres de champion de France dans les diverses catégories. Ce sera l'occasion de rencontrer notre double champion du monde français Thierry Gueorgiou qui vient, associé à Damien Renard et François Gonon, de remporter le relais de la première manche de la coupe du monde 2005.

Tous ceux qui le souhaitent auront l'occasion (le mercredi au Bessat et le samedi aux Chaumasses) de découvrir les principes de base de cette discipline sportive de pleine nature sur les circuits d'initiation, prévus spécialement pour les néophytes. Un circuit "ficelle" adapté aux jeunes enfants leur permettra à eux-aussi d'aller à la recherche des "balises".

Le samedi à partir de 18 h 30 se déroulera, au Gymnase de Saint-Genest, la cérémonie des récompenses avec la remise des différents titres de champion de France.

Ce sera l'occasion pour tous de côtoyer les athlètes de haut-niveau de la discipline, de découvrir un sport "familial", très à la mode et pourquoi pas de devenir aussi, demain, un adepte de l'orientation.

Les organisateurs ont été particulièrement sensibles à l'accueil chaleureux qu'ils ont trouvé auprès des différents partenaires et en particulier au lycée agricole où ils seront logés.



Thierry Gueorgiou, champion du monde 2003, 2004

Etat civil 2004

Mariages

FERRATON Emmanuel et FRACHON Sylvie	29 mai
ROCHETTE Christophe et GUILLAUME Pascale	12 juin
SEUX Paulin et REBOULLET Stéphanie	12 juin
GONIN Olivier et FOURNIER Evelyne	19 juin
DESFOND Stéphane et JESIONKIEWICZ Valérie	19 juin
SCHIRRER Jérôme et ROYON Pascale	3 juillet
EBOLI Benjamin et JOURNAUD Laure	17 juillet
GEINDRE Eric et HUIBAN Carole	24 juillet
HANNEBICQUE Stéphane et BARROIT Aurélia	31 juillet
ZOREL Philippe et ZGAINSKI Blandine	28 août
SCHINDLER Joël et LIOGER Isabelle	28 août
VASSAL Mathieu et MASSON Marie	11 septembre
VIAL Rémy et LITAUDON Vanessa	25 septembre
VIOLLOTTE Laurent et SANGLARD Marie-Josèphe	2 octobre

Naissances

RAVON Louis	2 janvier
LABAUME Justine	27 janvier
ANGENIEUX Antonin	6 février
ANGENIEUX Romain	6 février
MOULIN Léane	13 mars
ODOUARD Marcelin	9 avril
SOUVIGNET Alban	25 avril
MARTIN Sidonie	5 mai
BANCEL Thais	8 mai
VAZ Mathilde	13 mai
BELMONTE Angélique	19 mai
GIRAUD Thomas	19 mai
DEVILLE Edouard	22 mai
HANNEBICQUE Mady	22 mai
BESNIER Alexis	11 juin
CHAMPAVERT Hugo	22 juin
BRUN Mathis	27 juin
MOSCHETTO Camille	7 juillet
BASTY Marius	8 juillet
ROBERT Arthur	10 juillet
QUIBLIER Albin	11 juillet
COUVREUR Lou	16 juillet
COURBON Clarisse	18 juillet
SEGUIN Clara	21 juillet
TITEM Léa	22 juillet
MAUGER Mathieu	31 juillet
SCHNÜRER Louis	6 août
COUDERCHER Alizé	17 août
VINCENT Mattéo	18 août
SCHIRRER Antoine	27 août
FUELLE Lou	9 septembre
COURBON Tom	16 octobre
LARDON Nathan	10 novembre
BERGER Déborah	14 novembre
JACQUEMONT Claris	16 novembre
BERGER Guillaume	18 novembre
PARDES Basile	20 novembre
HUOT Anaëlle	25 novembre
FRECENON Fanny	27 novembre
PEURIERE Alexis	27 novembre
PEURIERE Damien	27 novembre
RICHARD Alexane	30 novembre
PALAZON Lexiane	16 décembre
MARTINEZ Cécile	20 décembre

Décès

GIULIANA Vincenzo	1 ^{er} janvier
PATOUILLARD Joannès	5 janvier
THOUVENIN Gabriel	15 janvier
FEASSON Philippe	19 février
EPALLE Claudia veuve JOURJON	19 mars
BADOL Léa veuve GEORJON	27 mars
GRAIL Marinette veuve MONTET	31 mars
BOUTEILLE Bathilde veuve DUPLOMB	15 avril
MATHOULIN Cécile	28 avril
CUSSET Irma veuve VEYRET	16 juin
MONTERYMARD Fabien	26 avril
GEORJON Pierre	20 juin
CHALAYER Jean	20 juillet
DROUINAUD Marie Yvonne	8 août
GIRARD Marie Antonia veuve RICHARD	10 août
BARRIER Brigitte	15 août
GAY Marguerite veuve CROZET	17 septembre
BERNE Marthe veuve MOUNIER	24 octobre
ROBERT Marie Baptistine veuve BASTY	2 novembre
RIOUX Marie Joséphine veuve BRUYERE	8 novembre
TAMET Maurice	10 novembre
VIALON Louis	2 décembre
JACQUET Marie Jeanne	17 décembre
RIVIER Marguerite veuve DELORME	19 décembre
RIOU Paul	23 décembre

Classe 2006



Classes en "4"

Saint Genest Malifaux 2005

